



Perpignan, le 04/07/2024

Direction départementale  
du service d'incendie et de secours

-----  
Groupement : ressources humaines  
Service : indemnisation et accompagnement  
Affaire suivie par : Aurélia BAUDET

## Avis de vacance de poste interne et externe

### **DESTINATAIRES:**

Mmes et MM. Les chefs de pôle et sous-directrice SSSM  
Mmes et MM. les chefs de groupement  
Mmes et MM. les chefs de service  
Mme et MM. les chefs de CIS mixtes

### **Le poste de gestionnaire RH en charge de l'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires, de la vétérance, et des engagements saisonniers**

Au sein du pôle ressources - groupement ressources humaines

**est à pourvoir**

Les agents correspondant au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux ou au cadre d'emploi des adjoints administratifs intéressés sont invités à faire parvenir une **lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae** au directeur départemental des services d'incendie et de secours, par mail à : [ressources.humainesSPP-PATS@sdis66.fr](mailto:ressources.humainesSPP-PATS@sdis66.fr)

### **Missions :**

#### **Pour la gestion de l'indemnisation :**

- ✓ Préparation et suivi de l'indemnisation des sapeurs pompiers volontaires : contrôle de la remontée des interventions et vérification des états planning et CRSS au travers de plusieurs logiciels métiers différents
- ✓ Préparation et mandatement en lien avec le service comptabilité : préparation des pièces justificatives et fichiers pour transmission à la paie départementale
- ✓ Respect du calendrier d'indemnisation
- ✓ Paramétrage et mise à jour des logiciels indemnisations lors des changements règlementaires (arrêtés et délibérations par exemple)

#### **Pour la gestion de la vétérance :**

- ✓ Gestion des courriers et préparation des réponses écrites aux différents interlocuteurs (spv, notaires, prestataires...)
- ✓ Constitution des dossiers et transmission à Impala Gestion et/ou CNP (pour PFR1) dès la radiation du sapeur-pompier volontaire
- ✓ Mandatement de l'allocation de vétérance avec bulletins d'indemnisation
- ✓ Allocation ascendant

#### **Pour les engagements saisonniers :**

- ✓ Préparation et diffusion des appels à candidatures pour les recrutements de saisonniers : hiver, surveillance de baignade, centres d'incendie et de secours et tours de guet pour la surveillance des massifs forestiers.
- ✓ Gestion du dossier d'engagement, édition des arrêtés et saisie dans logiciel Antibia et dans le dossier individuel
- ✓ Rédaction des attestations en fin de saison.

### **Profil :**

- ✓ Profil gestionnaire RH souhaité,
- ✓ Maîtrise des outils informatiques exigée (Word, Excel, Internet...)
- ✓ Être à l'aise avec plusieurs outils informatiques, appétence pour les calculs et les chiffres,
- ✓ Expérience dans un SDIS ou connaissance des procédures sapeurs-pompiers volontaires souhaitée,
- ✓ Connaissance et utilisation de logiciels métiers : Antibia appréciée
- ✓ Disponibilité
- ✓ Rigueur

Date limite de réception des candidatures : **le 18 août 2024 à 17h00**